



---

Skate Canada  
Trophy

---

Trophée Patinage  
Canada

---

Edmonton 2025

---

**Trophée Patinage Canada 2024-2025–  
Edmonton, Alberta  
Du 6 au 9 février 2025  
AVIS DE TENUE DE COMPÉTITION**

---

Toutes les séances d'entraînement et épreuves se dérouleront au Booster Juice Recreation Centre in Terwilligar, du jeudi 6 février au dimanche 9 février 2025.

Des renseignements supplémentaires sur l'événement seront affichés à l'intention des participants, sur l'application d'événements de Patinage Canada Sportity, à mesure qu'ils sont connus.

Les renseignements pour le public se trouvent sur le site Web de Patinage Canada ([www.patinagecanada.ca](http://www.patinagecanada.ca)). L'horaire définitif sera affiché aux deux endroits au terme des Championnats de section de Patinage Canada.

Veuillez faire parvenir toute question par courriel, à l'adresse [eventsinfo@skatecanada.ca](mailto:eventsinfo@skatecanada.ca).

Terry Sheahan

Directeur principal, Services aux événements et de production

# Renseignements généraux

## Patinoires de compétition et d'entraînement

Booster Juice Recreation Centre in Terwillegar  
2051 Leger Rd NW  
Edmonton, AB  
T6R 0R9  
[Website](#)

### Dimensions des patinoires

Patinoire de compétition	Patinoire A	200 pieds sur 85 pieds
Patinoire de compétition	Patinoire B	200 pieds sur 85 pieds

## Hébergement

### Officiels, spécialistes de données, techniciens de l'événement, comité organisateur (CO)

En ce qui concerne le Trophée Patinage Canada 2024-2025, Patinage Canada prendra les dispositions d'hébergement pour les officiels, les techniciens de l'événement et le CO.

### Réservations pour les sections faites par l'intermédiaire de HTG Sports

Les sections (patineurs, entraîneurs, membres de l'équipe) feront leurs réservations par l'entremise de Hudson Travel Group (HTG) pour le Trophée Patinage Canada 2024-2025. HTG travaillera avec la personne de chaque section, qui est responsable de l'hébergement, pour discuter des exigences préliminaires, de l'affectation des hôtels, et des réservations de toutes les chambres.

HTG Sports – Jane Vendette – [jane@htgsports.com](mailto:jane@htgsports.com)

## Contacts des sections pour l'hébergement

SECTION COLOMBIE-BRITANNIQUE / YUKON Danielle Williams Tél. : 604.205.6960 <a href="mailto:danielle@skatinginbc.com">danielle@skatinginbc.com</a>	SECTION ALBERTA/T. N.-O./NUNAVUT Lisa Bonderove Tél. : 780.415.0596 <a href="mailto:lisa@skateabnwtun.ca">lisa@skateabnwtun.ca</a>	SECTION SASKATCHEWAN Danielle Shaw Tél. : 306.780.9245 <a href="mailto:execdirector@skatesask.com">execdirector@skatesask.com</a>
SECTION MANITOBA Rosalyn Bauer Tél. : 204.471.8808 <a href="mailto:skate.admin@sportmanitoba.ca">skate.admin@sportmanitoba.ca</a>	SECTION DE L'ONTARIO Katherine Short Tel: 905.212.9991 x112 <a href="mailto:kshort@skateontario.org">kshort@skateontario.org</a>	SECTION QUÉBEC Marie-Josée Jolicoeur Tel: 514.252.3073 ext.3473 <a href="mailto:mjjolicoeur@patinage.qc.ca">mjjolicoeur@patinage.qc.ca</a>
SECTION NOUVEAU-BRUNSWICK Lise Auffrey-Arsenault Tél. : 506.855.1751 <a href="mailto:lise.auffreyarsenault@skatenb.org">lise.auffreyarsenault@skatenb.org</a>	SECTION NOUVELLE-ÉCOSSE Jill Knowles Tél. : 902.223.3558 <a href="mailto:skatecanadans@sportnovascotia.ca">skatecanadans@sportnovascotia.ca</a>	SECTION ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD Dingding Liu <a href="mailto:skatecanadapei@gmail.com">skatecanadapei@gmail.com</a>
	SECTION TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR Lori Brett Tél. : 709.576.0509 <a href="mailto:skating@sportnl.ca">skating@sportnl.ca</a>	

# Soumission des inscriptions individuelles des patineurs/ personnes supplémentaires accréditées

## Inscriptions

### Qualifications des inscriptions

Tous les concurrents doivent se qualifier conformément au [Règlement sur les compétitions de Patinage Canada – Championnats de section](#).

### Inscriptions individuelles des patineurs

Les patineurs doivent s'inscrire individuellement d'ici les dates limites d'inscription ci-dessous.

#### Des photos SERONT exigées pour les accréditations.

### Méthode d'inscription des patineurs

Les patineurs doivent s'inscrire individuellement d'ici les dates limites d'inscription ci-dessous. Tous les patineurs exemptés doivent s'inscrire conformément à la même date limite que tous les patineurs participants.

Le système d'inscription aux événements est fourni par Uplifter Inc., le partenaire national de logiciel d'inscription aux compétitions de Patinage Canada.

Tous les participants sont tenus d'avoir un compte dans le nouveau système d'inscription aux événements de Patinage Canada. Si vous êtes déjà inscrit comme participant, par l'intermédiaire du nouveau système d'inscription aux événements de Patinage Canada, vous n'avez pas besoin de créer un nouveau compte pour chaque compétition – **il vous suffit de vous connecter**.

S'il s'agit de la première fois que vous utilisez le système d'inscription aux événements, les trois étapes à suivre sont les suivantes :

1. créez votre compte;
2. ajoutez-vous vous-même (ou votre patineur s'il a moins de 18 ans) en tant que participant dans votre compte;
3. fournissez les renseignements exigés sur le concurrent à chaque épreuve du Trophée.

Veillez noter que lorsque vous remplissez vos formulaires d'inscription en ligne et faites part de vos programmes prévus, l'exactitude des renseignements est **TRÈS IMPORTANTE**. Les renseignements fournis seront utilisés dans les biographies des athlètes (utilisées par les médias), l'accréditation, diffusion en direct et divers imprimés.

### Exigences concernant la musique

- ◆ Tous les patineurs doivent soumettre leur musique en ligne dans le cadre du processus d'inscription.
- ◆ La musique ne sera acceptée que par voie électronique, en format MP3. **Ne commencez pas le processus d'inscription avant d'avoir votre fichier musical prêt à télécharger.**

### Droits d'inscription

Tous les patineurs devront verser les droits d'inscription suivants :

- ◆ patinage en simple pré-novice à novice, inclusivement : 375 \$ par inscription;
- ◆ patinage en couple ou danse sur glace pré-novice à novice, inclusivement : 550 \$ par inscription.

Chaque section est responsable de recueillir les droits auprès de ses patineurs et de les faire parvenir à Patinage Canada.

**Les remboursements concernant les retraits pour des raisons médicales** seront traités après l'événement avec préavis approprié et une copie d'un certificat médical, qui doit être reçue au plus tard **10 jours** suivant la conclusion de l'événement.

**Veillez noter** que si le retrait d'un patineur se produit sur place et qu'il n'y a pas suffisamment de temps pour aviser son remplaçant, le patineur **ne recevra pas** de remboursement.

**Païement des droits d'inscription à Patinage Canada** : Les droits d'inscription seront versés après l'événement. Les sections recevront une seule facture, au plus tard le 24 février 2025. La facture comprendra tout remboursement pour retrait.

## Entraîneurs

Seuls les entraîneurs inscrits à Patinage Canada, en règle pendant toute la durée de l'événement et qui détiennent le statut exigé d'entraîneur provincial du PNCE, obtiendront les privilèges d'accréditation des entraîneurs. Seuls les entraîneurs accrédités pour cet événement pourront exercer les fonctions d'entraîneur auprès des athlètes.

Les entraîneurs non-résidents doivent soumettre une vérification de sécurité valide de leur pays de résidence, par courriel à l'adresse [safesport@skatecanada.ca](mailto:safesport@skatecanada.ca), au moins deux semaines avant l'événement. Une vérification de sécurité valide est exigée pour obtenir des privilèges d'accréditation à tous les événements de qualification de Patinage Canada.

Tous les entraîneurs doivent respecter les lignes directrices sur l'environnement de compétition et s'y conformer.

## Nombre maximal de personnes accréditées, associées aux inscriptions à la compétition

- ◆ Chaque inscription à la compétition ne peut compter que deux personnes accréditées pour l'événement. Ces deux personnes peuvent être deux entraîneurs ou un entraîneur et un membre de l'équipe de soutien intégré (ÉSI).
- ◆ Les noms des personnes nécessitant une accréditation doivent être fournis durant le processus d'inscription à la compétition. Les demandes tardives ne peuvent être acceptées.

## Personnes supplémentaires accréditées

Les sections peuvent demander l'accréditation des personnes suivantes :

- ◆ chefs d'équipe de section;
- ◆ présidents de section;
- ◆ directeurs administratifs de section ou autres titulaires pertinents de postes de direction;
- ◆ directeurs techniques de section;
- ◆ membre de l'équipe de soutien intégré (ÉSI).

## Chefs d'équipe de section

Il incombe à chaque section de soumettre à Patinage Canada une liste de leurs chefs d'équipe de section, à l'adresse [eventsinfo@skatecanada.ca](mailto:eventsinfo@skatecanada.ca), au plus tard aux dates limites d'inscription ci-dessous.

Le nombre de chefs d'équipe de section permis est comme suit :

- ◆ deux chefs d'équipe de section par section peuvent être accrédités pour un maximum de dix inscriptions;
- ◆ un chef d'équipe de section supplémentaire peut être accrédité pour chaque groupe supplémentaire de cinq inscriptions;
- ◆ Les personnes accréditées comme chefs d'équipe de section qui ne jouent pas le rôle d'entraîneur de tout concurrent ne sont pas assujetties aux exigences énoncées dans la politique d'accréditation des entraîneurs pour les événements;
- ◆ Les demandes de chefs d'équipe de section supplémentaires seront considérées en fonction de chaque événement :
  - ◆ la demande doit accompagner la liste d'inscription des chefs d'équipe de section et autres personnes et être envoyée à [eventsinfo@skatecanada.ca](mailto:eventsinfo@skatecanada.ca);
  - ◆ la demande doit préciser pourquoi le ou les chefs d'équipe supplémentaires sont nécessaires;
  - ◆ les demandes tardives ne peuvent être acceptées.

### **Présidents, directeurs administratifs et directeurs techniques de section**

Il incombe à chaque section de soumettre à Patinage Canada une liste d'inscription des autres personnes, à l'adresse [eventsinfo@skatecanada.ca](mailto:eventsinfo@skatecanada.ca), au plus tard aux dates limites d'inscription ci-dessous.

Seules les personnes accréditées ont accès au site, tel qu'il l'est énoncé dans la [Procédure d'accréditation pour les événements nationaux de Patinage Canada](#).

### **Équipe de soutien intégré (ÉSI)**

Les membres de l'ÉSI sont des experts du développement des athlètes, qui appuient les entraîneurs, ainsi que les athlètes et équipes, dans les domaines des sciences du sport et de la médecine sportive et qui ont un des titres professionnels suivants :

- médecin;
- physiothérapeute (membre de l'Association canadienne de physiothérapie (ACP));
- thérapeute en sport (certifié par l'ACTS);
- psychologue du sport (doit être un psychologue agréé par son organisme directeur provincial et en règle et (ou) un membre en règle de l'Association canadienne de la psychologie du sport);
- diététiste;
- entraîneur en entraînement de la force et en conditionnement physique (NSCA-CSCS).

Il incombe à chaque section de soumettre à Patinage Canada une liste du personnel de l'ÉSI, à l'adresse [eventsinfo@skatecanada.ca](mailto:eventsinfo@skatecanada.ca), au plus tard aux dates limites d'inscription ci-dessous.

### **Dates limites pour la soumission des inscriptions et inscriptions individuelles des patineurs**

Inscriptions	Date limite	Section
Soumission à Patinage Canada des inscriptions des sections et des demandes d'accréditations supplémentaires	17 décembre 2024, minuit (HNE)	Toutes les sections
Inscription des patineurs individuels	19 décembre 2024, minuit (HNE)	Toutes les sections

## Accès avec accréditation

Seules les personnes accréditées auront accès au site, comme indiqué dans la procédure d'accréditation des événements nationaux.

Seulement deux personnes seront autorisées près de la bande, tel que déterminé par le patineur ou l'équipe (p. ex. un entraîneur et un chef d'équipe de section ou deux entraîneurs). Une troisième personne peut se trouver dans l'aire d'entrée ou de sortie des patineurs (p. ex. un chef d'équipe de section).

\*Remarque : la disponibilité aux divers endroits est déterminée par la configuration à l'événement et sujette à tout changement.

## Vérification du statut

- ◆ La section doit s'assurer que tous les entraîneurs qu'elle inscrit à l'événement satisfont aux exigences énoncées dans la **politique d'accréditation des entraîneurs**.
- ◆ Si une section inscrit un entraîneur qui ne satisfait pas aux exigences énoncées la **politique d'accréditation des entraîneurs**, une pénalité pourrait lui être imposée.
- ◆ La section doit s'assurer que toutes les autres personnes, pour lesquelles l'accréditation est demandée, sont inscrites pour l'événement et sont des adhérents en règle de Patinage Canada, durant la saison en cours, ou des employés actuels d'une section de Patinage Canada.
- ◆ Si une section inscrit une personne qui n'est pas un adhérent en règle de Patinage Canada pour la saison en cours ou un employé actuel d'une section de Patinage Canada, une pénalité pourrait lui être imposée.

## Conformité et pénalités

- ◆ Le représentant technique ou l'agent de liaison technique de Patinage Canada pour un événement peut gérer l'accès aux aires d'entrée et de sortie des patineurs et à l'aire d'attente des résultats et peut limiter le nombre de personnes se trouvant près de la bande ou dans les aires d'entrée et de sortie des patineurs ou d'attente des résultats, s'il estime que la performance ou la sécurité des patineurs est compromise.
- ◆ Patinage Canada a l'autorité de suspendre les privilèges d'accréditation d'une personne, à un événement de Patinage Canada, si une personne accréditée enfreint les procédures d'accréditation de Patinage Canada.
- ◆ Si l'accréditation d'une personne est suspendue, sa carte d'accréditation sera retirée.
- ◆ Cette personne serait tenue d'obtenir des billets d'événement si elle souhaitait regarder la compétition ou l'événement.
- ◆ Patinage Canada a l'autorité d'appliquer des sanctions supplémentaires après l'événement, sous réserve d'une enquête sur l'incident ou les actions qui ont mené à la suspension de l'accréditation de la personne.

## Inscription sur place à l'événement

L'inscription sur place aura lieu au Booster Juice Recreation Centre in Terwillegar, à compter du **jeudi 6 février 2025**. Les heures détaillées pour l'inscription seront précisées dans la trousse d'information de l'événement et affichées sur [le tableau d'affichage de Patinage Canada](#), dès qu'elles seront connues.

## Patineurs

Les concurrents doivent s'inscrire à la compétition avant leur séance d'entraînement officielle, immédiatement avant la première partie de leur épreuve.

## Musique

### Spécifications standard de musique

La musique utilisée doit relever du domaine public ou des sociétés possédant les droits d'exécution.

Les concurrents qui font composer en tout ou en partie de la musique spécialement pour leur programme doivent se charger d'obtenir du compositeur ou de la compositrice l'autorisation écrite d'utiliser cette musique à la radio ou à la télévision ou d'obtenir l'autorisation voulue des sociétés possédant les droits d'exécution.

### Exigences concernant la musique

- ◆ Les concurrents doivent avoir leur fichier de sauvegarde sur une clé USB **près de la bande, pendant la séance d'entraînement officielle et la compétition.**
- ◆ Tout autre dispositif électronique, tel que les iPhones, les tablettes, les CDs, les baladeurs MP3 ou autres, ne seront pas acceptés pour jouer la musique.

### Rotations de musique / séances d'entraînement

La musique sera jouée à la première séance d'entraînement pour les catégories novices seulement. Les rotations de musique / séances d'entraînement seront communiquées sur l'application d'événements Sportity de Patinage Canada. Toute demande spéciale doit être adressée à Patinage Canada ([eventsinfo@skatecanada.ca](mailto:eventsinfo@skatecanada.ca)) au plus tard le **lundi 6 janvier 2025**. Les demandes reçues après la date limite seront refusées.

### Groupes d'échauffement

Les groupes d'échauffement seront déterminés en fonction du tirage au sort pour la première partie de chaque épreuve. Veuillez noter qu'aucune musique des programmes ne sera jouée durant les séances d'entraînement et les groupes d'entraînement seront déterminés selon l'ordre de patinage. Cet ordre sera affiché sur le site Web de Patinage Canada et sur l'application d'événements de Patinage Canada Sportity.

### Tirage au sort de l'ordre de départ pour la première partie d'une épreuve

L'ordre de départ pour la première partie sera tiré au sort et affiché sur le [site Web de Patinage Canada](#) et l'application d'événements Sportity de Patinage Canada.

### Tirage au sort de l'ordre de départ pour les parties subséquentes d'une épreuve

Les concurrents seront affectés aux parties subséquentes du Trophée Patinage Canada 2025, conformément au [Règlement sur les compétitions, 3.2 Tirages au sort, ordre inverse](#) de Patinage Canada.

### Autorisation concernant la chorégraphie

Conformément au règlement 131 de l'ISU, la chorégraphie présentée et utilisée par l'athlète doit être complètement autorisée pour l'utilisation publique, la télédiffusion et la retransmission dans le monde entier sans aucune autre autorisation nécessaire ou aucun paiement de l'ISU, de Patinage Canada ou des réseaux de télédiffusion ou des radiodiffuseurs pertinents. Un formulaire d'exonération concernant la chorégraphie est inclus dans l'inscription en ligne.

## **Horaire de la compétition**

L'horaire provisoire de la compétition est affiché dans le [site Web de Patinage Canada](#). L'horaire définitif sera affiché au même endroit après les Championnats de section de Patinage Canada. L'établissement de l'horaire de la compétition doit tenir compte des incompatibilités et des doubles inscriptions, qui pourraient mener à des changements à l'horaire après les derniers Championnats de section. On s'efforce de réduire au minimum les changements à l'horaire.

## **Cérémonies**

Les cérémonies de la victoire auront lieu après la fin de chaque épreuve, hors glace, dans le hall. Des médailles seront décernées aux patineurs qui ont terminé parmi les trois premiers dans chacune des épreuves. Les patineurs doivent porter leurs patins et être vêtus de toutes les parties de leurs costumes pour les cérémonies de la victoire.



# Services

## Application d'événements Sportity de Patinage Canada

Une application compatible pour iPhone et Android sera offerte aux personnes qui participeront directement à cet événement. Des renseignements sur le téléchargement et l'accès à des renseignements particuliers à cet événement seront fournis dans la trousse de renseignements.

## Services médicaux

Les services médicaux offerts aux athlètes qui concourent au Trophée Patinage Canada 2025 comprennent les soins médicaux d'urgence seulement, à la patinoire durant toutes les séances d'entraînement et les compétitions. Plus de renseignements sur les services médicaux seront fournis sur Sportity.

## Transport

### Arrivées et départs à l'aéroport

Le transport aller-retour à l'aéroport sera uniquement offert aux officiels actifs et aux techniciens de l'événement.

Les équipes (patineurs, entraîneurs, chefs d'équipe de section, etc.) sont responsables de leur propre transport aller-retour à l'aéroport pour leur arrivée et leur départ.

### Navette de l'événement pour les personnes accréditées

Le transport sera assuré pour tous les officiels, les chefs d'équipe de section, les patineurs et leurs entraîneurs accrédités entre les hôtels officiels et le Booster Juice Recreation Centre in Terwilligar. La navette sera offerte à compter du jeudi 6 février jusqu'au dimanche 9 février 2025.

**Il n'y aura pas d'accès aux navettes pour les personnes non accréditées.**

## Accidents et responsabilité

Patinage Canada et l'équipe bénévole n'assument aucune responsabilité pour les dommages ou blessures que pourraient subir les patineurs ou autres personnes accréditées. Comme condition et en considération de leur participation à la compétition Trophée Patinage Canada, tous les concurrents et leurs parents ou tuteurs assument la responsabilité de tout risque ou blessure à la personne ou de tout dommage à la propriété du concurrent ou de la concurrente par suite, à cause ou en raison de la tenue et de la gestion de la compétition, et renoncent à toute réclamation contre les officiels, Patinage Canada, l'équipe bénévole ou leurs représentants; leur inscription n'est acceptée qu'à ces conditions.

# Règlements et autres documents de référence

---

Les renseignements techniques sur les disciplines et les catégories de cet événement se trouvent dans les règlements et documents techniques suivants de Patinage Canada :

[Exigences des programmes de compétition de la voie d'accès au podium](#)

[Notation des compétitions de Patinage Canada](#)

[Tableaux des échelles de valeurs \(ÉV\)](#)

[Exigences du programme technique pour le patinage en simple](#)

[Exigences du programme technique pour le patinage en couple](#)

[Exigences du programme technique pour danse sur glace](#)